

## Les scénarios

Dans cette étude, trois scénarios alternatifs au scénario central de l'outil de projection Omphale (*l'outil Omphale 2017*) sont imaginés pour les zones Nord et Sud du SCoT du Seuil du Poitou. L'objectif est d'intervenir uniquement sur la composante migratoire des territoires afin de mesurer son impact sur l'attractivité des zones considérées.

Pour ces hypothèses, l'attractivité du territoire est définie suivant sa propension à retenir ou non sa population sur chacune des zones. Le scénario central est utilisé comme scénario de comparaison.

Les hypothèses du scénario central concernant la fécondité, la mortalité et les migrations avec l'étranger sont conservées à l'identique pour les trois scénarios :

- baisse de l'indicateur conjoncturel de fécondité (*définitions*) de la zone considérée jusqu'en 2016 puis maintien jusqu'à la fin de la période de projection (2035) ;
- gain de l'espérance de vie au même rythme que dans les projections nationales ;
- ventilation du solde migratoire avec l'étranger au niveau national, de + 70 000 personnes par an, au prorata du nombre d'immigrants en provenance de l'étranger en 2013 dans la zone.

### Scénario central

Composante de l'hypothèse sur les migrations internes à la France : les tendances démographiques récentes sont prolongées. Les comportements migratoires observés au recensement de la population par la question « Où habitez-vous un an auparavant ? » sont maintenus pour les zones Sud et Nord.

### Scénario 1

Contexte exposé par le SMASP : la zone Sud profiterait d'un accroissement d'attractivité économique et résidentielle de l'aire d'influence de Poitiers grâce à un repositionnement économique (innovation, numérique, industrie de pointe, tourisme, logistique, etc.). Dans la zone Nord, le rebond du Châtelleraudais sur l'emploi industriel s'accompagnerait du développement d'une économie tertiaire (silver economy, tourisme). Évoluant vers une image plus positive, la zone profiterait du développement résidentiel poitevin. La synergie entre les deux territoires du SCoT serait plus marquée. Ils profiteraient alors d'une image commune tirant bénéfice du positionnement entre Paris et Bordeaux et de la mise en service de la Ligne à Grande Vitesse (LGV).

Traduction en hypothèses : les départs des zones Sud et Nord sont diminués de 25 % par rapport au scénario central à la fois entre les 2 parties du SCoT mais également à destination du reste de la France métropolitaine.

### Scénario 2

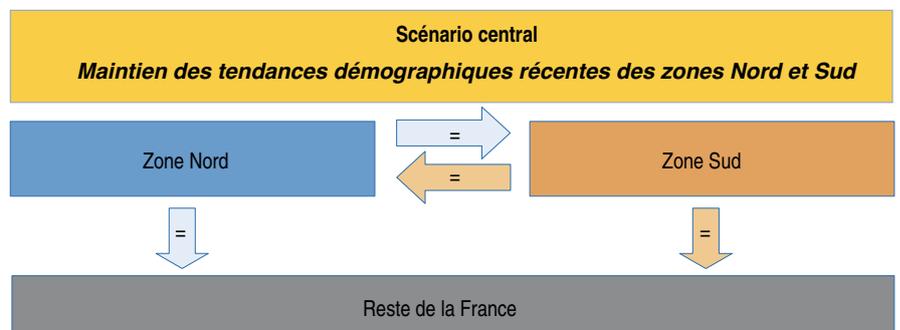
Contexte exposé par le SMASP : dans cette hypothèse, la zone Sud connaîtrait un prolongement des tendances passées de son attractivité, grâce à un repositionnement économique permettant une compensation des pertes d'emploi liées à la fonction de capitale régionale de Poitiers. Elle maintiendrait donc sa dynamique résidentielle (attractivité des villes moyennes). Dans la zone Nord, le rebond du Châtelleraudais sur l'emploi industriel s'accompagnerait d'un développement d'une économie tertiaire (silver economy, tourisme). Elle profiterait d'une image plus positive lui conférant une dynamique nouvelle.

Traduction en hypothèses : les comportements migratoires du scénario central sont maintenus pour la zone Sud. Les départs de la zone Nord sont diminués de 25 % à destination de la zone Sud et du reste de la France métropolitaine.

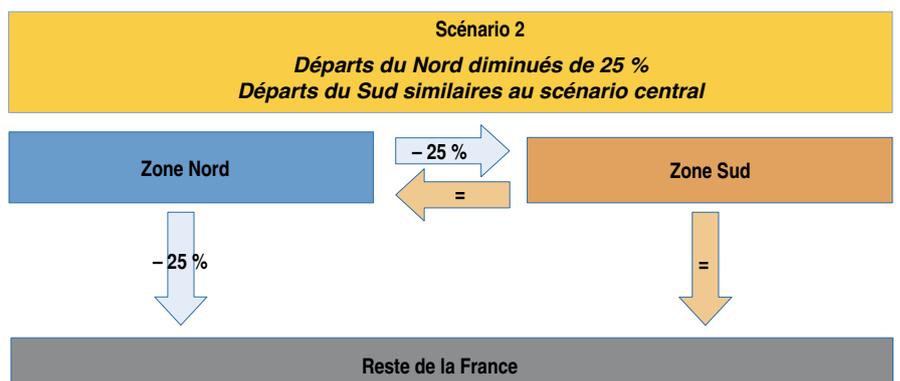
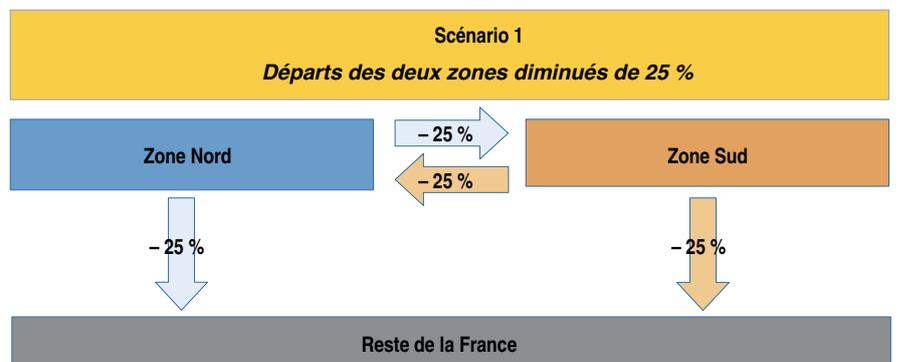
### Résumé des hypothèses des scénarios

| Hypothèses sur l'évolution des départs de la population en place | Scénario central   | Scénario 1   | Scénario 2   | Scénario 3   |
|--|--|--|--|--|
| Zone Nord  | Prolongement des comportements observés entre 2012 et 2013, pour chaque âge et chaque sexe | « Moins de départs »<br>– 25 % par rapport au scénario central | « Moins de départs »<br>– 25 % par rapport au scénario central | « Plus de départs »<br>+ 25 % par rapport au scénario central  |
| Zone Sud   |  |  | Hypothèse du scénario central                                  | « Moins de départs »<br>– 25 % par rapport au scénario central |

Note : les arrivées dans une zone sont aussi impactées en partie par les départs de l'autre zone, du fait du « vase communicant » décrit dans *l'Insee Analyses de Nouvelle-Aquitaine* n° 52, janvier 2018. Par exemple, diminuer les départs du Nord réduirait notamment les émigrations à destination du Sud. Le Sud enregistrerait donc moins d'arrivées.



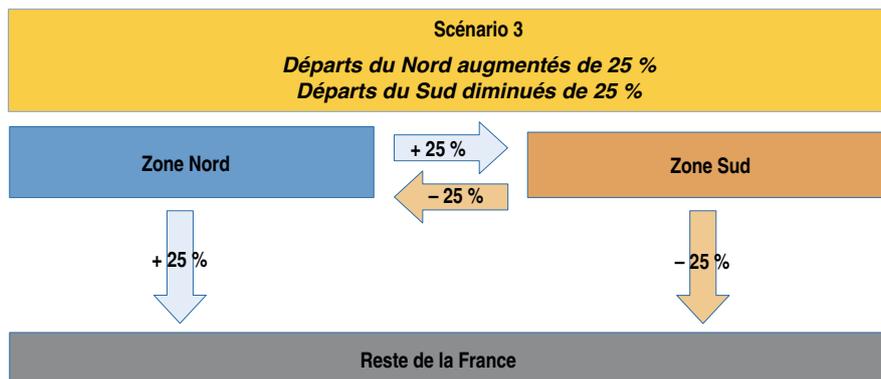
Légende : Flux estimés à partir du scénario central



**Scénario 3**

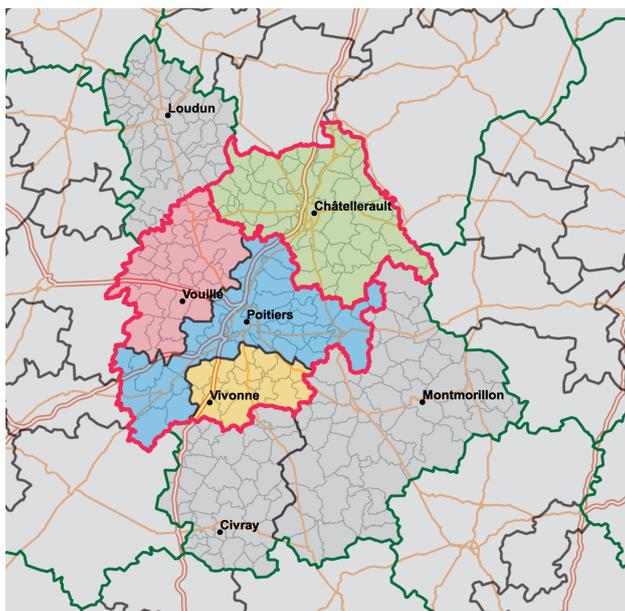
Contexte exposé par le SMASP : dans cette hypothèse, l'aire d'influence poitevine, grâce à un repositionnement économique (innovation, numérique, industrie de pointe, tourisme, logistique, etc.) verrait croître son attractivité économique et résidentielle en tirant bénéfice de l'effet LGV et de sa position de relais entre Paris et Bordeaux. *A contrario*, un déficit d'image et une absence de rebond sur l'emploi industriel ne permettraient pas au Châtelleraudais de profiter de la dynamique poitevine entraînant un déclin économique et résidentiel du secteur Nord.

Traduction en hypothèses : les départs de la zone Sud sont diminués de 25 % à destination de la zone Nord et du reste de la France métropolitaine. Les départs de la zone Nord sont augmentés de 25 % à destination de la zone Sud et du reste de la France métropolitaine.

**Les zonages de projection**

Pour cette étude, le territoire du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Seuil de Poitou est divisé en deux zones de projections :

- la zone Nord du SCoT composée de la communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut ;
- la zone Sud du SCoT regroupant la communauté de communes du Haut-Poitou, celle des Vallées du Clain et la communauté urbaine de Grand Poitiers.

**Le SCoT divisé en deux zones (Nord et Sud) pour l'étude**

- |  |   |
|--|---|
| <span style="color: green;">□</span> Départements                  | <span style="color: lightgreen;">□</span> CA Grand Châtelleraut |
| <span style="color: red;">□</span> Zones de projection Sud et Nord | <span style="color: lightblue;">□</span> CU Grand Poitiers      |
| <span style="color: red;">—</span> Axes principaux                 | <span style="color: yellow;">□</span> CC des Vallées du Clain   |
| <span style="color: orange;">—</span> Axes secondaires             | <span style="color: pink;">□</span> CC du Haut-Poitou           |
|  | <span style="color: lightgrey;">□</span> Autres EPCI            |
|  | <span style="color: grey;">□</span> Communes de la Vienne       |

© IGN - Insee 2018

**L'outil Omphale 2017**

Les projections de population 2013-2035 présentées ici découlent des projections France entière et des projections Nouvelle-Aquitaine diffusées par l'Insee en juin 2017. Elles font suite et complètent celles réalisées en janvier 2018 sur le territoire du SCoT du Seuil de Poitou (*pour en savoir plus*). Elles sont réalisées à l'aide du modèle Omphale 2017 (Outil méthodologique de projections d'habitants, d'actifs, de logements et d'élèves).

Le modèle Omphale permet de réaliser des projections sur des territoires en projetant d'année en année les pyramides des âges. Les évolutions de la population par sexe et âge reposent sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations résidentielles (flux internes à la France et solde migratoire avec l'étranger), ces dernières étant désormais observées sur un pas annuel.

Les projections de population prolongent les tendances passées en matière de migrations selon les mouvements observés entre 2012 et 2013, de fécondité et de mortalité selon les naissances et décès constatés entre 2011 et 2015. Ces hypothèses d'évolution sont appliquées aux quotients observés initialement sur la zone d'intérêt. Les hypothèses d'évolution formulées sont réunies au sein d'un scénario démographique.

Le scénario central reproduit les différentes tendances observées sur le passé récent. Les autres scénarios se conçoivent comme des modulations appliquées aux dernières tendances observées, en modifiant l'hypothèse d'évolution d'une ou de plusieurs composantes.

Omphale 2017 fournit des projections (ou simulations) et non des prévisions. En effet, le modèle s'appuie sur des hypothèses d'évolution de ces trois composantes démographiques. La mise en place de politiques publiques, ou des événements localisés non prévisibles, tout comme les comportements individuels des habitants, peuvent affecter les évolutions tendanciennes de population observées sur le passé récent.

Les données primaires utilisées par le modèle Omphale 2017 sont issues du recensement de la population et de l'état civil :

- les populations par commune, sexe et âge (Recensement de la population 2013) ;
- les flux migratoires par commune de résidence antérieure, par commune de résidence actuelle, par sexe et par âge (Recensement de la population 2013) ;
- les naissances par sexe et âge de la mère et par commune (États civils 2011 à 2015) ;
- les décès par sexe et âge et par commune (États civils 2011 à 2015).

## Définitions

**Âge** : âge atteint au 1<sup>er</sup> janvier de l'année (âge en années révolues).

**Indicateur conjoncturel de fécondité** : l'indicateur conjoncturel de fécondité (ou somme des naissances réduites) mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

**Indice de vieillissement à 65 ans (ou 75 ans)** : rapport du nombre de personnes de 65 ans ou plus (ou de 75 ans ou plus) sur celui des moins de 20 ans.

**Solde naturel** : le solde naturel calculé à partir de l'outil Omphale 2017 diffère du solde naturel traditionnel (différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période). Il est déduit, par différence entre l'évolution de population projetée et le solde migratoire découlant des scénarios alternatifs simulés.

**Solde migratoire** : le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

## Pour en savoir plus

- Martin L., « Seuil du Poitou 2050 : un quart de population en plus », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 52, janvier 2018.
- Galinier C., « À l'horizon 2050, 900 000 seniors en plus en Nouvelle-Aquitaine », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine* n° 43, juin 2017.
- Blanpain N., Buisson G., « Projections de population à l'horizon 2070 : Deux fois plus de personnes de 75 ans ou plus qu'en 2013 », *Insee Première* n° 1619, novembre 2016.
- Blanpain N., Buisson G., « Projections de population 2013-2070 pour la France », *Insee Résultats* n° 187, novembre 2016.
- Blanpain N., Buisson G., « Projections de population 2013-2070 pour la France : méthode et principaux résultats », *Document de travail* n° F1606, novembre 2016.
- Borély J., Diaz L., Pradines N., « Seuil du Poitou, une cohésion en construction », *Insee Décimal Poitou-Charentes* n° 326, juin 2013.